

## **Déclaration de projet avec mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de La Chapelle-la-Reine Réunion publique d'information le 9 juin 2023**

Le conseil communautaire du Pays de Fontainebleau a prescrit, le 16 février 2023, une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité PLU de La Chapelle-la-Reine. L'objectif de cette procédure est de permettre la réalisation d'un projet d'extension de la carrière d'exploitation de sables dite de la Petite Borne, située en partie sur les communes de La Chapelle-la-Reine et d'Amponville.

Afin de pérenniser son activité qui fait face à une demande croissante, la société SAMIN, responsable de ce site, a effectué une demande d'extension et de prolongation de son autorisation d'exploitation auprès de l'autorité environnementale compétente. Le site actuel et son extension se situent au sein d'un périmètre reconnu comme gisement d'enjeux national et européen pour l'exploitation de la silice industrielle (Source : Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France).

Pour permettre la réalisation de ce projet, une évolution du règlement du PLU communal est nécessaire sur le périmètre prévu pour l'extension de la carrière, soit une surface d'environ 7 hectares, située dans le prolongement du site existant. Actuellement classée en zone agricole (A), cette emprise concernée par le projet d'extension rejoindra le secteur agricole spécifiquement dédié à ce type d'activité (Ac1).

La commune a souhaité articuler la concertation avec la population tout au long de la procédure selon les modalités suivantes :

- mise à disposition des documents relatifs à la procédure, au fur et à mesure de leur élaboration, en mairie de La Chapelle-la-Reine, sur les sites internet de la commune et de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, permettant aux habitants de pouvoir consulter les documents de travail relatifs à la procédure,
- mise en place à la mairie de La Chapelle-la-Reine d'un cahier de concertation destiné à recueillir les observations et suggestions du public.

**De plus, une réunion publique d'information et d'échanges est organisée le vendredi 9 juin 2023 à 19h à la villa Capella (Rue de la Gare, 77760 La Chapelle-la-Reine)**

Tous les renseignements et documents disponibles sont à retrouver sur la page internet de la communauté d'agglomération : <https://www.pays-fontainebleau.fr/les-plu-des-communes/>